



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Première session, 57^e législature

FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 15

le mercredi 15 décembre 2010

AFFAIRES COURANTES

Prière
Condoléances et messages de sympathie (*préavis au président*)
Présentation d'invités
Félicitations et hommages (10 minutes)
Présentation de pétitions
Réponse aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Déclarations de députés (10 minutes)
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Avis d'affaires émanant de l'opposition
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA TROISIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

11, *Loi concernant le Saint John Harbour Bridge Authority*. L'hon. M. Williams.

COMITÉ PLÉNIER

6, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*. L'hon. M. Fitch.

PROJETS DE LOI DEVANT RECEVOIR LA SANCTION ROYALE

2, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*. L'hon. M. Alward.

3, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*. L'hon. M. Higgs.

4, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*. L'hon. M. Trevors.

5, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*. L'hon. M. Fitch.

7, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier*. L'hon. M. Higgs.

8, *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires*. L'hon. M^{me} Blais, c.r.

9, *Loi modifiant la Loi sur l'aide aux municipalités*. L'hon. M. Fitch.

10, *Loi modifiant la Loi sur l'éradication des maladies des pommes de terre*.

L'hon. M. Olscamp.

COMITÉ DES SUBSIDES

Budget supplémentaire, volume II, 2009-2010

Budget supplémentaire, volume I, 2010-2011

Budget de capital, 2011-2012

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motions réglées

Motion 9 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 30 novembre 2010.

Motion 14 — L'hon. M. Higgs. Débat sur la motion le 14 décembre 2010 ; adoption de la motion le 14 décembre 2010.

Motion 17 — L'hon. M. Alward. Adoption de la motion le 14 décembre 2010.

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 10 — M. Kenny, appuyé par M. Arseneault, proposera, le jeudi 9 décembre 2010, la résolution suivante :

attendu que le projet de remise à neuf de Point Lepreau accuse un retard de trois ans par rapport au calendrier et qu'il dépasse de 1 milliard de dollars le budget prévu ;

attendu que l'ancien gouvernement progressiste-conservateur a signé en 2006 l'entente visant la remise à neuf ;

attendu que les retards qu'accuse le projet de remise à neuf obligent la province du Nouveau-Brunswick à acheter de l'électricité de sources extraprovinciales, ce qui coûte environ 1 million de dollars par jour ;

attendu que le ministre de l'Énergie a déclaré à la Chambre que son gouvernement n'acceptera du gouvernement du Canada rien de moins que la compensation intégrale des frais de l'électricité de remplacement ;

attendu que le premier ministre du Canada a déclaré publiquement que le gouvernement fédéral ne respectera que ses obligations contractuelles à l'égard du projet de remise à neuf ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick de réclamer au gouvernement fédéral la compensation intégrale des frais de l'énergie de remplacement qu'occasionne le retard dans le projet de remise à neuf à Point Lepreau, dans l'intérêt de toute la population du Nouveau-Brunswick.

Amendement proposé par l'hon. M. Leonard, appuyé par l'hon. M. P. Robichaud : que la motion 10 soit amendée comme suit :

dans le premier paragraphe du préambule, par l'insertion, après « 1 million de dollars » de « , selon les estimations, » ;

par la substitution, au deuxième paragraphe du préambule, de ce qui suit : « attendu que les retards se sont produits pendant que l'ancien gouvernement libéral était au pouvoir ; » ;

dans le troisième paragraphe du préambule, par la substitution, à « acheter de l'électricité de sources extraprovinciales, ce qui coûte », de « supporter des dépassements de coûts de projet globaux d' » ;

dans le quatrième paragraphe du préambule, par la substitution, à « frais de l'électricité de remplacement », de « dépassements de coûts de projet » ;

par la suppression du cinquième paragraphe du préambule ;

dans le paragraphe de la résolution, par la substitution, à « frais de l'énergie de remplacement », de « dépassements de coûts de projet ».

[Débat interrompu faute de temps.]

Motion 5 — M. Haché, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 2 décembre 2010, la résolution suivante :

attendu que le nouveau gouvernement progressiste-conservateur a fait une promesse électorale d'ouverture et de transparence ;

attendu que la plateforme électorale du Parti progressiste-conservateur a promis une « gestion responsable de nos finances publiques » ;

attendu que le premier ministre a déclaré publiquement que la plateforme électorale de son parti constituait son contrat avec la population du Nouveau-Brunswick ;

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a, depuis le 12 octobre 2010, nommé plusieurs membres bien en vue du Parti progressiste-conservateur à des postes très rémunérateurs de conseils, de corporations, d'organismes et de commissions de la province ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement de dévoiler complètement le processus de recrutement et d'engagement suivi depuis le 12 octobre 2010 pour nommer les membres de conseils, de corporations, d'organismes et de commissions de la province.

Motion 15 — M. Collins, appuyé par M. Melanson, proposera, le jeudi 16 décembre 2010, la résolution suivante :

attendu que le pont-jetée de la rivière Petitcodiac était un des pires désastres écologiques de l'histoire du Nouveau-Brunswick ;

attendu que le gouvernement précédent a fait les premiers pas afin de réparer un tel tort en amorçant un projet de restauration et que les vannes du pont-jetée ont été ouvertes plus tôt cette année ;

attendu que l'ouverture des vannes du pont-jetée a reçu un accueil élogieux d'écologistes de partout dans le monde, y compris David Suzuki ;

attendu que certains membres du caucus du gouvernement ont exprimé leur désir de voir l'arrêt du projet de restauration ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à exprimer son appui à l'égard du projet de restauration et à continuer de faire des pressions sur le gouvernement fédéral pour obtenir de l'aide financière afin de poursuivre le projet de restauration.

Motion 16 — M. Albert, appuyé par M. Melanson, proposera, le jeudi 16 décembre 2010, la résolution suivante :

attendu qu'un système d'éducation solide est essentiel pour l'avenir du Nouveau-Brunswick ;

attendu que le ministre de l'Éducation a exigé que les districts scolaires de la province réduisent leur budget de 1 % cette année et de 2 % pour les 4 prochaines années ;

attendu que les économistes et les experts au Sommet L'Avenir du N.-B. ont convenu qu'il faudrait maintenir les dépenses en éducation et les exempter des réductions budgétaires générales ;

attendu que le gouvernement croit fermement qu'il faut consulter les gens du Nouveau-Brunswick avant de prendre des décisions qui les touchent ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à revenir sur sa décision de réduire les budgets des districts scolaires de 1 % cette année et de 2 % pour les 4 prochaines années.

Motions portant dépôt de documents

Motion 1 — M. Doucet, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 2 décembre 2010, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste des noms, des appellations d'emploi, des descriptions d'emploi et de la rémunération de toutes les personnes occupant un poste à contrat, à durée déterminée, à titre occasionnel, à temps partiel ou à temps plein recrutées par la province depuis le 12 octobre 2010, y compris toutes les parties de la fonction publique, les corporations de la Couronne, les conseils, les organismes et les commissions.

Motion 2 — M. Albert, appuyé par M. D. Landry, proposera, le jeudi 2 décembre 2010, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste des noms, des descriptions de poste, des appellations d'emploi et des ministères des personnes dont l'emploi a cessé, dont le poste occasionnel a pris fin ou dont le contrat n'a pas été renouvelé avec la province du Nouveau-Brunswick depuis le 12 octobre 2010.

Motion 6 — M. Collins, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 9 décembre 2010, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la liste des véhicules de fonction du parc du ministère des Transports qui ont été achetés ou loués pour ou par des ministres, des sous-ministres, des adjoints spéciaux ou des chefs de cabinet depuis le 12 octobre 2010, y compris, pour chaque véhicule, l'année, la marque, le modèle, le prix d'achat ou de location, le genre de carburant utilisé et le nom du ministre, du sous-ministre, de l'adjoint spécial ou du chef de cabinet.

(Documents demandés déposés le 9 décembre 2010.)

Motion 7 — M. Doucet, appuyé par M. Albert, proposera, le jeudi 9 décembre 2010, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer

sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés entre des ministères, des organismes et des personnes du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial à l'égard du pont portuaire de Saint John.

Motion 8 — M. Kenny, appuyé par M. Bertrand LeBlanc, proposera, le jeudi 9 décembre 2010, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés entre le Cabinet du premier ministre, le bureau du ministre de l'Énergie et des ministères, organismes ou personnes du gouvernement provincial, d'une part, et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, Emera Inc. et Nalcor Energy, d'autre part, à propos du partenariat visant le projet hydroélectrique du bas Churchill, depuis le 12 octobre 2010.

Motion 12 — M. Arseneault, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 9 décembre 2010, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les factures des services de la GRC adressées à des municipalités du Nouveau-Brunswick et un relevé des paiements reçus des municipalités au titre des services de la GRC pour l'année financière 2009-2010, ainsi qu'une ventilation annuelle détaillée, depuis l'année du premier moins-perçu, des factures et des créances des municipalités ayant des arriérés.

Motion 13 — M. Arseneault, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 9 décembre 2010, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la documentation relative au nombre de particuliers qui produisent des déclarations de revenus et au nombre de corporations qui produisent des déclarations de revenus au Nouveau-Brunswick depuis l'année d'imposition 2003.

(Documents demandés déposés le 9 décembre 2010.)

Motions réglées

Motion 3 — M. Kenny. Débat sur la motion le 2 décembre 2010 ; adoption de la motion amendée le 2 décembre 2010.

Motion 4 — M. D. Landry. Débat sur la motion le 9 décembre 2010 ; adoption de la motion amendée le 9 décembre 2010.

Motion 11 — M. Melanson. Débat sur la motion le 9 décembre 2010 ; adoption de la motion amendée le 9 décembre 2010.

PÉTITIONS

1, L'hon. M^{me} Stultz — présentée le 26 novembre 2010.

RAPPORTS/DOCUMENTS**DÉPÔT À LA CHAMBRE**

Budget de capital, 2011-2012

— déposé par l'hon. M. Higgs, le 14 décembre 2010.

DÉPÔT AU BUREAU DU GREFFIER

Rapport annuel 2009-2010, RPC Science et ingénierie

— déposé le 14 décembre 2010.

Loredana Catalli Sonier, c.r.,
greffière de l'Assemblée législative